

## **UAH 2009 : document de problématique**

**"La prise en compte de l'environnement dans l'action humanitaire : un défi à relever."**

*Dans le passé, la contrainte d'urgence des interventions humanitaires a justifié que l'impasse soit faite sur l'impact environnemental des programmes. Mais aujourd'hui, avec l'installation de « crises durables » et alors que les programmes sont reconduits année après année, les impacts négatifs de l'aide humanitaire deviennent tangibles : les dégradations aux abords des camps de réfugiés et sites de déplacés rendent plus difficiles les conditions de vie.*

*Préserver l'environnement lors de la délivrance de l'aide est aujourd'hui indispensable pour éviter aux populations locales de subir un lourd impact négatif et pour ne pas compromettre les possibilités d'autonomisation des populations victimes. Il convient de travailler sur deux types d'intégration de l'environnement : dans les programmes déjà en place, mais aussi dans les futurs programmes d'urgence, pour que les mêmes erreurs ne soient pas refaites.*

*Nombreuses sont alors les questions que les acteurs se posent. Quelles vulnérabilités environnementales existent dans les contextes d'intervention et quels sont les impacts des programmes humanitaires ? Comment prendre en compte l'environnement dans la conception et la mise en œuvre des programmes ? Quelle place faut-il lui accorder ? Quelles méthodes et quelles solutions techniques peut-on utiliser ?*

### **L'environnement des lieux d'intervention humanitaire est en crise**

Les actions humanitaires se déroulent dans un environnement toujours fragilisé par la crise humanitaire, souvent porté au-delà de sa capacité de résilience, c'est à dire à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante.

Ce peut être pour des raisons chroniques et on identifie ainsi des « hot spots », les zones désertiques, surpeuplées, fortement industrialisées, etc. où un basculement vers la catastrophe est plus que possible et auxquelles il faut prêter une attention particulière.

Ce peut être pour les mêmes raisons qui ont causé la crise humanitaire. Une catastrophe naturelle ou technologique, en dehors de ses impacts directs visibles peut avoir de nombreuses conséquences indirectes, comme la pollution de l'eau potable par des eaux d'inondation qui ont traversé une usine chimique.

La guerre a des impacts sur l'environnement particulièrement importants et diversifiés. Dans les zones de combats, les bâtiments sont détruits, les espaces défigurés. Des zones entières sont truffées de mines, polluées par les défoliants, irradiées par les munitions à l'uranium appauvri, etc. Les eaux peuvent être rendues impropres à la consommation de manière incidente ou volontaire.

En outre, les victimes de ces sinistres développent un comportement prédateur sur l'environnement. L'intérêt collectif et le long terme disparaissent face à la nécessité de survie et les ressources sont exploitées intensivement pour être consommées ou vendues.

Les actions humanitaires ont elles-mêmes une forte empreinte environnementale. Les moyens logistiques déployés sont importants, à la mesure de l'ampleur des secours à apporter : transport aérien, flotte de camions, entrepôts, matériel bureautique, communauté internationale qui vit parfois plusieurs années dans des écosystèmes fragiles.

Des programmes sont mis en place à grande échelle : camps de réfugiés ou déplacés de plusieurs dizaines de milliers de personnes, distributions générales, programme de reconstruction à l'échelle d'un quartier ou d'une ville, etc. Ces actions opèrent une ponction importante sur les ressources (l'eau, le bois, le pétrole...), laissent des déchets (les résidus des distributions, le matériel utilisé par les humanitaires, les restes d'infrastructures...) et entraînent la pollution des sols et des nappes phréatiques (par les déchets médicaux, la multiplication des latrines...).

Les camps de personnes déplacées ou réfugiées, particulièrement, sont cause de dégradation environnementale. Regrouper les bénéficiaires facilite l'octroi de l'aide, mais pèse durement sur l'environnement. Les ressources environnantes – l'eau, le bois, la faune, les plantes comestibles – sont sollicitées de manière non soutenable et une quantité considérable de déchets est générée, entraînant la pollution de la surface et des nappes phréatiques. Le bois, particulièrement, est très sollicité parce qu'il fournit à la fois le matériau de construction des abris, le combustible pour la cuisson et le chauffage, et un revenu par la fabrication et la vente de charbon. Un déboisement massif accompagne donc souvent l'établissement d'un camp, provoquant un phénomène d'appauvrissement du sol et parfois d'érosion – et de la disparition de la faune locale.

## **Préserver l'environnement lors des interventions est indispensable**

La disparition des ressources aux abords des sites d'installation des populations pose de nombreux problèmes. Cela conduit ces dernières à se déplacer sur de longues distances, dans des contextes parfois dangereux. L'augmentation des temps de collecte de bois ou d'eau se fait au détriment d'autres tâches (activités économiques ou scolarisation des enfants par exemple). La raréfaction des ressources conduit à des situations de concurrence entre les bénéficiaires de l'aide et les villages environnants, voire à des conflits entre les populations.

L'aide fournie sans prise en compte de l'environnement, certes efficace à court terme, peut être contreproductive à long terme. Elle n'anticipe pas les impacts négatifs de la crise à moyen et long terme (disparition d'une ressource, érosion des sols, etc.) et donc court des risques d'inadaptation du programme ou de retard – donc de surcoût – dans sa réalisation (e.g. reconstituer une activité de pêche alors que la destruction de la mangrove fait que les poissons ne se reproduisent plus). Elle laisse pour compte des victimes indirectes de la crise dues à la dégradation environnementale (raréfaction des moyens de subsistance, toxicité des sites, etc.). Elle participe du désapprentissage de la gestion raisonnée des ressources, déjà mise à mal par un contexte de crise. Enfin elle entrave le potentiel de reconstruction, donc la sortie de la crise, des zones d'intervention.

Au contraire, préserver l'environnement lors de la fourniture de l'aide favorise la sortie de la crise en conservant un lieu propice à la reconstruction et à la réalisation d'activités

économiques. Le monde dans lequel des populations rescapées de la crise pourront reconstruire leur vie doit être raisonnablement non pollué, riche de ressources naturelles et de biodiversité, c'est à dire apte à lui procurer bien-être et moyens de subsistance. En outre, cela participe de la prévention et préparation aux catastrophes, qui doit avoir sa place dans les programmes, en identifiant les risques environnementaux.

## **Une méthodologie à mettre en place**

Les acteurs humanitaires agissent dans l'urgence et dans des situations suffisamment complexes : la prise en compte de l'environnement doit être facile et, pour cela, intégrée à la méthodologie humanitaire. Mais comment faire ?

Avant même la conception de l'intervention, dès la définition des procédures d'achat, on peut aborder la question des choix énergétiques, de la sélection des fournisseurs, de la politique des transports, etc. en ayant pour objectif la réduction de la consommation de ressources et de la pollution émise. Quels sont les critères de choix pertinents ?

Sur le terrain, des outils de diagnostics environnementaux existent, qui aident à identifier les risques et les priorités. S'il apparaît que l'utilisation d'une ressource n'est pas durable, il est nécessaire de conduire des activités d'atténuation. Comment intégrer ces diagnostics environnementaux lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes ?

Pour conduire des activités d'atténuation la méthodologie environnementale peut être une source d'inspiration. Ainsi, trois approches existent pour économiser une ressource : l'optimisation de l'utilisation de la ressource, le remplacement de la ressource par une autre et le renouvellement du stock de la ressource.<sup>1</sup> Comment combiner ces approches ?

Plus on attend, plus la satisfaction des besoins des populations sera difficile et plus il faudra mettre en place des activités de réhabilitation de la ressource qui seront coûteuses. Comment mettre en place ces activités le plus tôt possible ?

## **Des solutions techniques à explorer**

Nombreuses sont les pistes qui permettent de réduire l'empreinte environnementale des programmes. Des solutions développées dans d'autres secteurs peuvent être appliquées par les acteurs humanitaires. Elles améliorent souvent leur qualité : en dehors de la réduction des impacts négatifs, les alternatives rendent parfois les bénéficiaires plus autonomes. Où les trouver ? Comment les adapter aux contraintes du travail humanitaire ?

La diminution de la ressource en bois aux abords des camps de réfugiés et sites de déplacés apparaît comme le problème le plus important. Il est urgent de trouver des alternatives à l'utilisation du bois comme combustible, source de revenus ou matériaux de construction. D'autres sources d'énergie que le pétrole existent pour fournir en électricité les bâtiments communautaires. Quelle sont ces alternatives ? Comment les mettre en place ?

---

<sup>1</sup> Par exemple, pour le bois promouvoir les foyers améliorés (optimisation), les cuiseurs solaires (remplacement) et reboiser (renouvellement). Pour l'eau de forage, mettre en place de l'irrigation en goutte à goutte (optimisation), la récolte d'eau de pluie (remplacement) et des cordons pierreux (renouvellement).

Des mécanismes permettent de se passer d'un intrant énergétique ou chimique : pompe à corde, filtre à sable, etc. Les principes d'agro-écologie préservent les milieux : sélection des variétés les plus adaptées aux terres cultivées et reproductibles localement ; fertilisation de la terre par des engrais verts et le compostage ; utilisation de traitements phytosanitaires biodégradables et traditionnellement utilisés ; économie et meilleure utilisation de l'eau et de l'irrigation ; plantation de haies vives pour la protection des terres cultivées... Ces solutions permettent-elle d'obtenir les mêmes résultats qu'auparavant ?

Souvent « l'extrant » d'une activité peut être réutilisé : transformation des déchets organiques en compost pour créer de la terre de potager, utilisation de la bouse de vache pour la cuisson des briques, récupération de l'eau perdue aux points d'eau pour abreuver les animaux, utilisation du surnageant des boues de traitement de l'eau pour amender la terre des aires de reboisement, utilisation des cendres de cuisine pour assainir les latrines, transformer les résidus végétaux en purin pour obtenir un engrais... Quelles possibilités existent ? Comment trouver l'information ?

Les excréta peuvent être valorisés par la production de compost ou de méthane ou encore utilisés comme matériau combustible. Ils peuvent aussi être complètement éliminés (utilisation de l'urine comme engrais azoté, dessiccation des excréments). Beaucoup de sortes de déchets peuvent être valorisés (plastiques, métaux...). Comment s'y prendre ?

## **Conduire des programmes de réhabilitation environnementale**

La présence des acteurs humanitaires sur le long terme fait que la pertinence de la réalisation de programmes ciblés sur la réhabilitation environnementale a été reconnue par certains. Ainsi, le reboisement des terrains permet, par exemple, de produire des sources de combustibles, une pharmacopée naturelle, la nourriture humaine et animale, la régénération des sols, l'art et l'artisanat. La réalisation d'aménagements pour la protection des sols (cordons pierreux, diguettes, seuils d'épandage...) permet, entre autres, de lutter contre l'érosion des surfaces, de récupérer les eaux de pluie et de recharger les nappes phréatiques, tout cela pour le plus grand bénéfice des populations. Dans quelle mesure cela entre-t-il dans le mandat humanitaire ?

## **Se donner les moyens**

Les ONG humanitaires manquent des compétences environnementales. Le personnel humanitaire habituel (coordonateurs de programmes, techniciens et logisticiens) doit être sensibilisé et formé, mais de nouveaux collaborateurs peuvent aussi être recherchés : « chargé(e) des ressources énergétiques » (le solaire, l'éolien, la méthanisation... pour étudier leur faisabilité), « chargé(e) des ressources naturelles » (le bois, l'eau, le sol, la biodiversité... pour leur estimation, protection et renouvellement). Quelles compétences les acteurs humanitaires doivent-ils acquérir ?

Ces nouvelles activités et collaborateurs nécessitent de nouveaux financements. Certaines lignes des bailleurs humanitaires peuvent être utilisées, mais d'autres bailleurs peuvent aussi être recherchés. Quels sont les financements possibles pour les activités et programmes environnementaux ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous vous proposons de réfléchir lors des Universités d'automne de l'humanitaire 2009.